

Le 1^{er} février 2019

Les ressources halieutiques françaises : bilan 2018

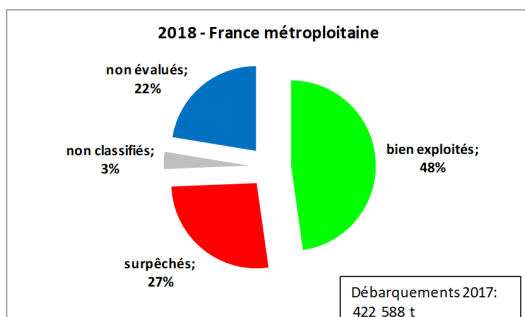
Connaître l'état et comprendre l'évolution des ressources halieutiques pour assurer le maintien de la biodiversité et de la pêche : telle est la mission de l'Ifremer, au travers de ses activités de recherche, d'avis et d'expertise. L'institut participe en particulier à l'évaluation de l'état des stocks des différentes espèces pêchées en France et en Europe. En 2018, près de la moitié des volumes pêchés en France sont issus de stocks de poissons exploités durablement.

48% des volumes pêchés en France sont issus de stocks de poissons exploités durablement, et 27% de stocks surpêchés. Le reste est constitué d'espèces non classifiées ou non évaluées, sachant que les évaluations concernent environ 200 stocks.

Un stock est défini comme la partie exploitable d'une espèce dans une zone géographique donnée, les eaux françaises étant découpées en une dizaine de zones. Un stock est aujourd'hui considéré correctement exploité tant que la pression de pêche à laquelle il est soumis ne dépasse pas celle permettant d'obtenir le rendement maximal durable, tout en limitant le risque d'altérer ses capacités reproductrices. Cette pression de pêche est le point de référence utilisé comme objectif par la Politique commune des pêches définie au niveau européen.



25 campagnes océanographiques ont lieu chaque année, en complément des observations en criée ou des collectes de données auprès des pêcheurs. ©Ifremer



48% des volumes pêchés en France sont issus de stocks de poisson exploités durablement, et 27% de stocks surpêchés ©Ifremer

Des baisses très importantes de la mortalité par pêche ont été observées dans l'Atlantique nord-est sur la plupart des stocks dans les années 2000-2010. Cette tendance à la baisse est plus faible ces dernières années. Dans le même temps, la biomasse des reproducteurs a augmenté de près de 40%. Parmi les stocks en situation favorable en 2018, on peut citer la baudroie blanche en mer Celtique et dans le golfe de Gascogne, la coquille Saint-Jacques, qui fait l'objet d'un suivi particulier en baie de Seine et en baie de Saint-Brieuc, la sole ou le merlu dans le golfe de Gascogne... Parmi les stocks surpêchés en 2018, citons le cabillaud en mer du Nord et en mer Celtique, ou encore le bar (voir encadré). En Méditerranée, la situation est moins bonne globalement par rapport aux autres façades, avec plus de la moitié des stocks non évalués.

Pour en savoir plus :

Avis complets à retrouver sur le site du CIEM – Conseil international pour l'exploration de la mer (www.ices.dk).

Tableau et note de synthèse sur le site Ifremer-pêche (www.ifremer.fr/peche).

Etat des stocks de bar et actions de recherche menées à l'Ifremer

Le bar est suivi sur quatre stocks au plan européen, dont deux importants pour la France : le premier concerne la Manche – mer du Nord – mer Celtique dit « stock du nord », le deuxième concerne le golfe de Gascogne dit « stock du sud ». L'état du stock du nord est préoccupant : la valeur de biomasse pour 2017 est la plus faible de l'historique. Les projections pour 2019 laissent présager une légère hausse, mais la biomasse restera proche du seuil limite. Pour le stock du sud, même si la situation est moins critique, la vigilance est de mise avec un stock de géniteurs à la baisse depuis 2010 et un effort de pêche légèrement supérieur au seuil de rendement maximum durable.

Pour une meilleure évaluation des stocks, les travaux de recherche menés par l'Ifremer sur le bar ces dernières années ont permis de mieux comprendre les stratégies de migration en marquant plus de 1200 bars adultes, de développer un protocole d'échantillonnage dans les zones de nourricerie, d'améliorer les connaissances de l'espèce comme la taille à maturité, ou encore de mettre au point une série d'indices d'abondance pour les bars adultes depuis 2000 à partir des rendements des navires français. Une nouvelle campagne scientifique est en cours jusqu'au printemps avec le marquage de 2000 bars adultes au large de la Gironde, pour mieux connaître la diversité des zones d'alimentation. *Précisions sur le site www.ifremer.fr/bar.*

Le rôle de l'Ifremer dans l'évaluation de l'état des stocks

Les évaluations des stocks reposent sur de nombreuses séries de données intégrées dans des modèles de calcul, prenant en compte les caractéristiques biologiques de la population, son abondance ou encore son niveau de capture. Le but est de reconstituer l'historique du stock considéré et de prévoir son évolution pour l'année à venir, selon différents scénarios de gestion. L'Ifremer, institut français de recherche en sciences et technologies marines, procède en premier lieu à la collecte des données nécessaires sur les usages des pêcheurs et sur les ressources. Ces données sont rassemblées sur le SIH (système d'information halieutique - <http://sih.ifremer.fr>) opéré en partenariat avec la direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, DPMA).

Pour l'évaluation, l'Ifremer est impliqué dans plusieurs commissions intergouvernementales. Principalement le CIEM (Conseil international pour l'exploration de la mer), qui est en charge des expertises scientifiques pour la Politique commune de la pêche. Toujours dans un contexte européen, pour la DCSMM (Directive cadre stratégie pour le milieu marin), l'Ifremer est en charge de l'évaluation du bon état écologique des espèces exploitées à des fins commerciales dans les eaux métropolitaines françaises ainsi que de la biodiversité.

L'Ifremer participe aux recommandations pour la gestion, les décisions sur les quotas au niveau européen étant arbitrées en Conseil des Ministres des Pêches en fin d'année.